

LIVRET D'ACCUEIL

Piscine Gilbert BOZON

SCONDAIRES COLLÈGES, LYCÉES

ASPECT FONCTIONNEL



COORDONNEES DU SITE :

Complexe du Palais des Sports
Piscine BOZON
35 Rue Galpin Thiou
37000 Tours
☎ : 02 47 70 86 20
Courriel : sport@ville-tours.fr
Site web : <http://www.tours.fr>

2016

Piscine Gilbert Bozon	INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE Circonscription de Tours-centre
<p>- Responsable (Direction du complexe) : Sylvain NOBLET ☎ 02 47 70 86 95</p> <p>- Chef de bassin référent : Emmanuel LECOMTE ☎ 02 47 70 86 22 Christophe BORDEAU</p> <p>- Equipe des MNS en charge de la surveillance des bassins</p>	<p>-Référent pédagogique (CPD EPS 37) :</p> <p>Blandine MALTERRE ☎ 02 47 60 77 62 Courriel: blandine.malterre@ac-orleans-tours.fr</p> <p>Liens référents: -Site Inspection Académique (http://www.ac-orleans-tours.fr/) Site Départemental http://ia37.ac-orleans-tours.fr/eps37/ -Site circonscription Tours centre (http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden37/circ_tours_centre/)</p> <p>-267, rue Giraudeau 37 000 TOURS</p>

Transport des élèves et plan d'accès

TRANSPORT DES ELEVES

- Aire de stationnement des autocars devant la piscine.

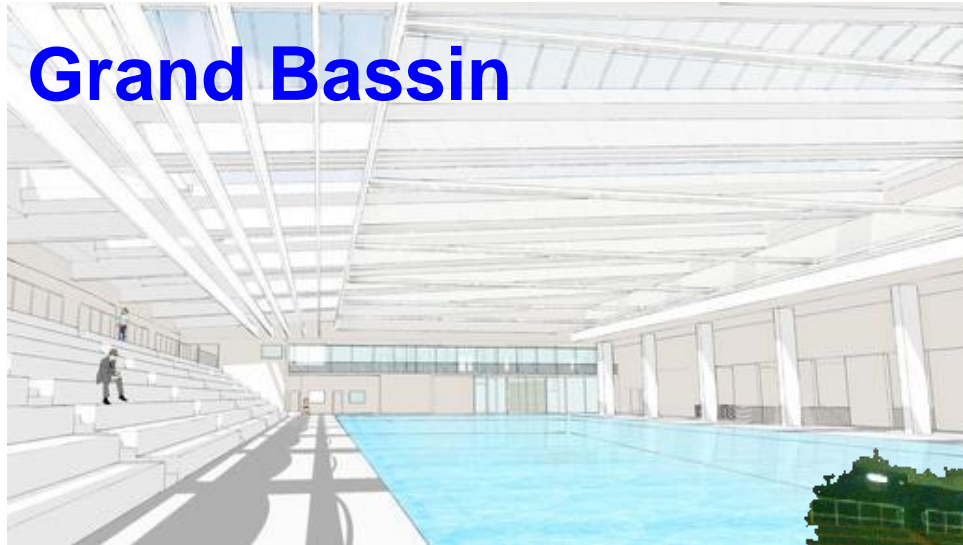
PLAN ET ACCES



2016

Les bassins

Grand Bassin



Trois zones de travail
(10x25m / 1,20 à 3,50 m)
Nommées BO2; BO3 et BO4



Bassin d'Apprentissage

Une zone de travail
(8x25m / 0,75 à 1,45 m)

Nommée BA

2016

INFORMATIONS LIEES AU FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT:

- l'année scolaire est divisée en 3 périodes.
- capacité d'accueil:
 - pour les lycées:
 - maximum 3 classes par créneau horaire
 - pour les collèges:
 - maximum 3 classes par créneau horaire (dont une classe de 3^{ème})

ENCADREMENT SECONDAIRE ET UNIVERSITAIRE

- Le professeur EPS.
- Un éducateur (ETAPS et titulaire d'un diplôme homologué par l'Etat) réservé **exclusivement à la surveillance et à la sécurité des bassins.**

2016

ASPECT REGLEMENTAIRE

2016

Rappel des normes d'encadrement à respecter:

- L'enseignement de la natation est assuré par l'enseignant d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe comme pour toutes les activités support de l'EPS.

Rappels des conditions matérielles d'accueil:

- Pendant toute la durée des enseignements, l'occupation du bassin doit être strictement appréciée à raison d'au moins **5 m² de plan d'eau par élève**. La surface à prévoir nécessitera des ajustements en fonction du niveau de pratique des élèves, notamment au lycée.
- Qu'il y ait ou non ouverture concomitante du bassin à un public scolaire et non scolaire, les espaces réservés aux élèves doivent être clairement délimités, compte tenu des exigences de sécurité des élèves et des impératifs d'enseignement. L'espace attribué aux classes devra permettre pour des raisons pédagogiques et de sécurité un accès facile à au moins une des bordures de bassin. Les espaces de travail doivent être organisés sur les parties latérales des bassins et ne peuvent être réduits aux couloirs centraux.

Rappels de la surveillance des bassins :

- La surveillance est obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages, telle que définie par le plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) prévu par l'article D. 322-16 du code du Sport.

Règlementation régissant l'utilisation des piscines de la ville de Tours:

- Règlement général des piscines.
 - POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours), propre à chaque établissement.
 - Notes de service
- Documents mis à disposition ou affichés dans la piscine*

Rappels sur la tenue:

- Maillot de bain obligatoire (port du caleçon de bain interdit)
 - bonnet de bain fortement conseillé pour les élèves.
 - Tenue de bain ou short et tee-shirt obligatoires pour les professeurs EPS
 - **Les élèves dispensés restent dans l'établissement scolaire.**
- cf. note de service GP du 07/02/2012*

Pathologies les plus communes entraînant une interdiction de baignade:

- Verrues plantaires (sauf, si port de chaussons en latex)
- Poux, molluscum
- Mauvaise hygiène générale
- Etc...

Droit à l'image:

Les prises de vues, photos, films sont interdites.

Sur demande, dans le respect des obligations légales et après accord de l'équipe éducative, des photos prises dans le cadre d'un projet d'établissement pourront être autorisées.

Règles applicables aux accompagnateurs ou stagiaires:

Les accompagnateurs et stagiaires doivent se soumettre au règlement intérieur de l'établissement.

(cf. note de service GP du 1/09/2009)

ORGANISATION DES SEANCES ET UTILISATION DES VESTIAIRES

2016

INFORMATIONS PREALABLES:

L'apprentissage de la natation est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les informations proposées ici sont pour organiser au mieux la bonne marche des séances entre les divers acteurs.

Information aux familles:

Elle devra être faite par le professeur sur les conditions précises dans lesquelles l'activité est organisée. Il évoquera les conditions d'hygiène, corporelle et sanitaire de leurs enfants pour aller à la piscine ainsi que la tenue vestimentaire et de bain.

En cas d'absence:

D'un professeur ou pour toute autre raison entraînant l'annulation de la séance, le chef d'établissement informera, dans les meilleurs délais, le bureau des réservations de la Direction des Sports et le responsable de la piscine. De même, en cas d'impossibilité d'assurer la séance pour diverses raisons, le responsable de la piscine informera, dans les meilleurs délais, le chef d'établissement.

Rôles et responsabilités des professeurs d'EPS (titulaire ou remplaçant):

La mission des enseignants est d'adapter l'organisation pédagogique à la sécurité des élèves.

La présence de personnels de surveillance ou d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des enseignants.

Ils ont la responsabilité d'assurer la mise en œuvre des objectifs pédagogiques fixés par les textes officiels dans le respect des dispositions réglementaires.

Cela implique notamment de :

- S'assurer de l'effectif constant de la classe et de la conformité de l'organisation.
- Connaître le rôle de chacun.
- Ajourner la séance en cas de manquement aux conditions de sécurité et d'hygiène.
- Mettre en place son aménagement de bassin dans l'espace qui lui est attribué et délimité par les ETAPS MNS de la ville de Tours.
- Interdire l'accès au bassin en dehors des horaires de la vacation.
- S'assurer que tous les élèves aient regagné les vestiaires après la séance.
- Maintenir une veille afin d'éviter le retour éventuel d'un élève aux bassins.

2016

Accès aux vestiaires :

Il se fait 10 minutes avant la séance avec la classe entière accompagnée du professeur EPS qui aura préalablement renseigné la fiche de présence à l'accueil. Les élèves accèdent à la zone de déchaussage avant d'entrer dans les vestiaires chaussures à la main avec **passage obligatoire dans le pédiluve.**

Occupation des vestiaires:

- Pour les lycées :

- Accès aux bassins par le vestiaire commun (zone 3) et en fonction du nombre de classes accueillies simultanément le partitionnement des zones 1 et 2 pourront être ouvertes et utilisées.
- Pour la réservation des casiers suivre les instructions :

« PROCÉDURE UTILISATION DES CASIERS EN MODE NORMAL »

- Pour les collèges :

- Accès aux bassins exclusivement par les vestiaires collectifs réservés aux collèges.
- Pour la réservation des casiers suivre les instructions :

«PROCÉDURE D'UTILISATION DES CASIERS EN MODE RÉSERVATION COLLEGES »

ATTENTION :

En fonction du nombre de classes accueillies simultanément, les classes de niveau de 3^{ème} pourront être dirigées vers une des zones dédiées normalement aux lycées. Dans ce cas, se reporter à la procédure d'utilisation pour les lycées.

A chaque début de période il vous sera attribué une réservation comprenant :

- Un numéro de vestiaire
- Une rangée de casiers
- Un code secret de réservation

- **Remarque** : Si vous êtes amené à venir plusieurs fois dans la semaine durant cette même période, **les numéros de vestiaires et de casiers peuvent changer**, mais votre code secret restera le même.

Chaque vestiaire est équipé d'une cabine individuelle pour les professeurs EPS et de deux compartiments de déshabillage collectifs pour les élèves, utiliser le compartiment qui fait face aux casiers qui vous sont réservés.

PROCÉDURE UTILISATION DES CASIERS EN MODE NORMAL LYCÉES

-Occupation d'un casier:

- Composer le numéro du casier choisi, puis valider en appuyant sur la touche **VALID**.
- Composer votre numéro de code secret (4 chiffres), puis valider en appuyant sur la touche **VALID**.
- Le message suivant apparaît: « **VOUS AVEZ 2 MINUTES POUR FERMER LE CASIER** »
- Fermer le casier et s'assurer du verrouillage.

- Remarques :

- Si le casier n'est pas fermé dans le temps imparti, il devient alors disponible pour tout autre usager.
- L'utilisation des cabines de déshabillage est obligatoire.

Compte tenu de la possibilité d'un partage des lieux avec un public payant, le professeur EPS chargé de l'encadrement veillera à la discipline de son groupe dans le(s) vestiaire(s) et cabines.

- Il devra notamment :

- **S'assurer** que **ses élèves** accèdent et quittent en même temps le(s) vestiaire(s) ou cabines
- **Vérifier** que rien n'a été oublié dans le(s) vestiaire(s) ou cabines en début et fin de séance ;
- **Veiller** à ce qu'aucune dégradation ne soit commise.

2016

Ouverture d'un casier

- Composer le numéro de votre casier, puis valider en appuyant sur la touche **VALID**.
- Composer votre numéro de code secret (4 chiffres) puis valider en appuyant sur la touche **VALID**.
- Le message suivant apparaît : « **OUVERTURE DE VOTRE CASIER** »
- Le casier s'ouvre automatiquement et devient alors disponible pour tout autre usagé.

- Remarques :

Dans le cas où le vestiaire ne serait pas affecté à un usage exclusif, le professeur devra s'assurer que tous les casiers soient bien fermés.

- ***La ville ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, d'oubli ou de vol dans l'établissement.***

PROCÉDURE D'UTILISATION DES CASIERS EN MODE RÉSERVATION COLLEGES

Occupation des casiers

- Au clavier le message suivant apparaît :
 « **ENTREZ LE CODE DU CASIER OU DE RÉSERVATION** »
- Composer votre numéro de code secret sur le clavier (4 chiffres)
 puis valider en appuyant sur la touche **VALID**.
- Le message suivant apparaît:
 « **VOUS AVEZ 2 MINUTES POUR FERMER LES CASIERS** »
- Fermer les tous casiers qui vous sont attribués et s'assurer du verrouillage.

- Remarque :

Dans la procédure de fermeture, le code qui vous est attribué n'est valable qu'une seule fois pendant la durée de votre séance. Assurez vous avant de le composer qu'il n y a plus rien dans les vestiaires ni la cabine individuelle à déposer dans les casiers avant de les fermer.

- Si la totalité des casiers qui vous sont attribués ne sont pas fermés après la validation et dans le temps imparti, ils deviennent alors disponibles pour tout autre établissement.

- **IMPORTANT !** aucun élève ne doit se servir individuellement de la fermeture d'un casier sur le clavier de réservation.

Ce cas de figure aurait pour conséquence la déprogrammation de réservation pour les classes suivantes.

2016

Nb: Si malgré toutes ces précautions des problèmes apparaissent dans la réservation ou la fermeture des casiers, prévenir un agent d'accueil qui se chargera de la reprogrammation ou le cas échéant de la fermeture des vestiaires avant votre accès au bassin.

- Ouverture des casiers

- Composer le numéro de code secret sur le clavier (4 chiffres)
puis valider en appuyant sur la touche **VALID**.

- Le message suivant apparaît :

«OUVERTURE DES CASIERS» les casiers s'ouvrent automatiquement.

- Remarque :

- **Une discrétion particulière est demandée aux professeurs d'EPS vis-à-vis de leurs élèves** lors de la composition du code secret pour la fermeture et l'ouverture des casiers.

- Compte tenu des possibilités de croisement de différents établissements dans les mêmes vestiaires, **il doit être rappelé** aux élèves de prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout vol d'objets ou effets de valeurs personnels.

La ville ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, d'oubli ou de vol dans l'établissement.

2016

MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE

2016

INFORMATIONS PREALABLES:

Chaque membre de l'équipe pédagogique participe activement à la sécurité :

- L'accès à la piscine n'est possible qu'en présence d'un M.N.S. dans l'établissement.
- Par mesure d'hygiène, les élèves doivent prendre une douche avant d'accéder aux bassins.
La vigilance doit être **accrue lors de ce passage aux douches** pour éviter **tout accès aux bassins sans surveillance.**
- La séance ne peut débuter sans la surveillance d'un éducateur de la ville.
- Tout signal (d'alerte ou de fin de séance) doit entraîner **l'évacuation** immédiate des bassins.
- Le comptage des élèves se fera régulièrement, de l'arrivée à la piscine puis aux bassins.
puis à nouveau dans les vestiaires.

L'ACCES ET DE LA SORTIE DES BASSINS

Accès aux bassins :

- Se fait par classe entière avec le Professeur EPS dans le calme et sans courir. Le professeur n'autorise l'entrée dans l'eau aux élèves qui lui sont confiés que lorsque la zone de travail est **libérée** par le groupe précédent.

Remarques :

- Les élèves ne peuvent accéder aux bassins sans la présence sur le bord du professeur EPS **responsable de la classe**.
- Les ETAPS MNS ont à leur charge la délimitation des espaces d'évolution. Le professeur EPS quant à lui est libre d'aménager la surface d'eau mise à sa disposition en fonction des situations pédagogiques.

Sortie des bassins :

- Le professeur EPS organise sa sortie dans le respect des horaires qui lui sont attribués.

Remarque :

- Si le respect des horaires n'est pas observé, l'éducateur en charge de la surveillance se substituera au professeur EPS pour faire évacuer le bassin

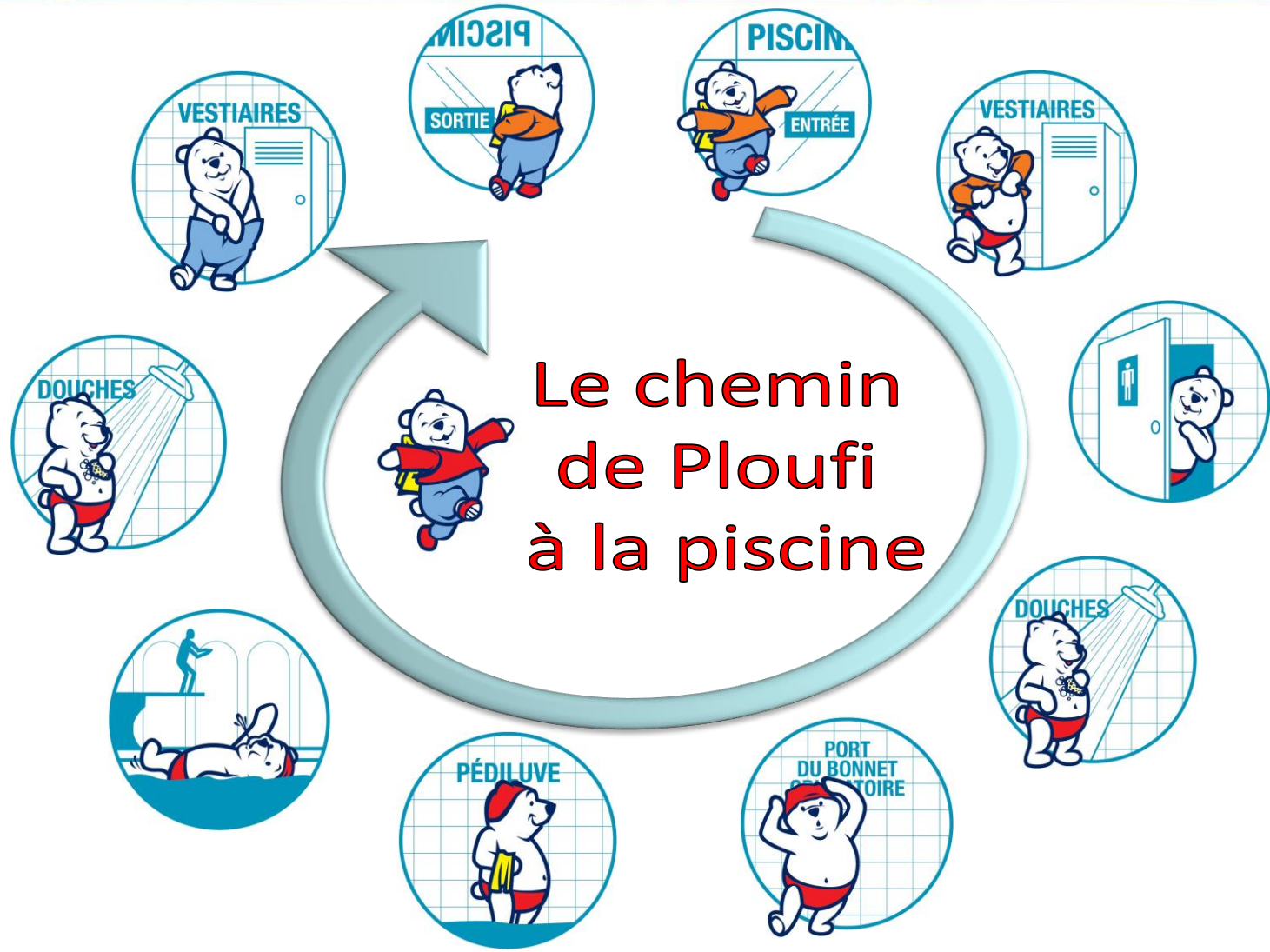
Sortie de l'établissement :

- **Les vestiaires devront être libérés au plus tard 15 minutes après la sortie des bassins.**
- Jusqu'à la sortie de l'établissement, les élèves sont sous l'entière responsabilité du professeur EPS, celui-ci s'assurera une nouvelle fois de l'effectif complet de sa classe avant de quitter les lieux.

2016

Rappel des règles d'hygiène

2016



Matériel mis à disposition

2016

Le prêt de matériel pédagogique :

- Il est subordonné à l'accord du personnel chargé de la surveillance de l'établissement.
- L'utilisation du matériel pédagogique sans en détourner l'usage prévu pour sa destination
- Après chaque utilisation celui-ci devra être remis correctement à sa place.
- Le professeur EPS chargé de l'encadrement signalera les dégradations à l'éducateur chargé de la surveillance.

Durant les séances De manière systématique

- | | | |
|-----------------|------------|-------------|
| - Objets lestés | - Planches | - Ceintures |
| - Perches | - Frites | - Palmes |

A des fins pédagogiques particulières Sur demande au personnel en charge de la surveillance et de la sécurité des bassins

- | | |
|-----------|-------------------|
| - Tapis | - Mannequins |
| - Ballons | - Cerceaux lestés |

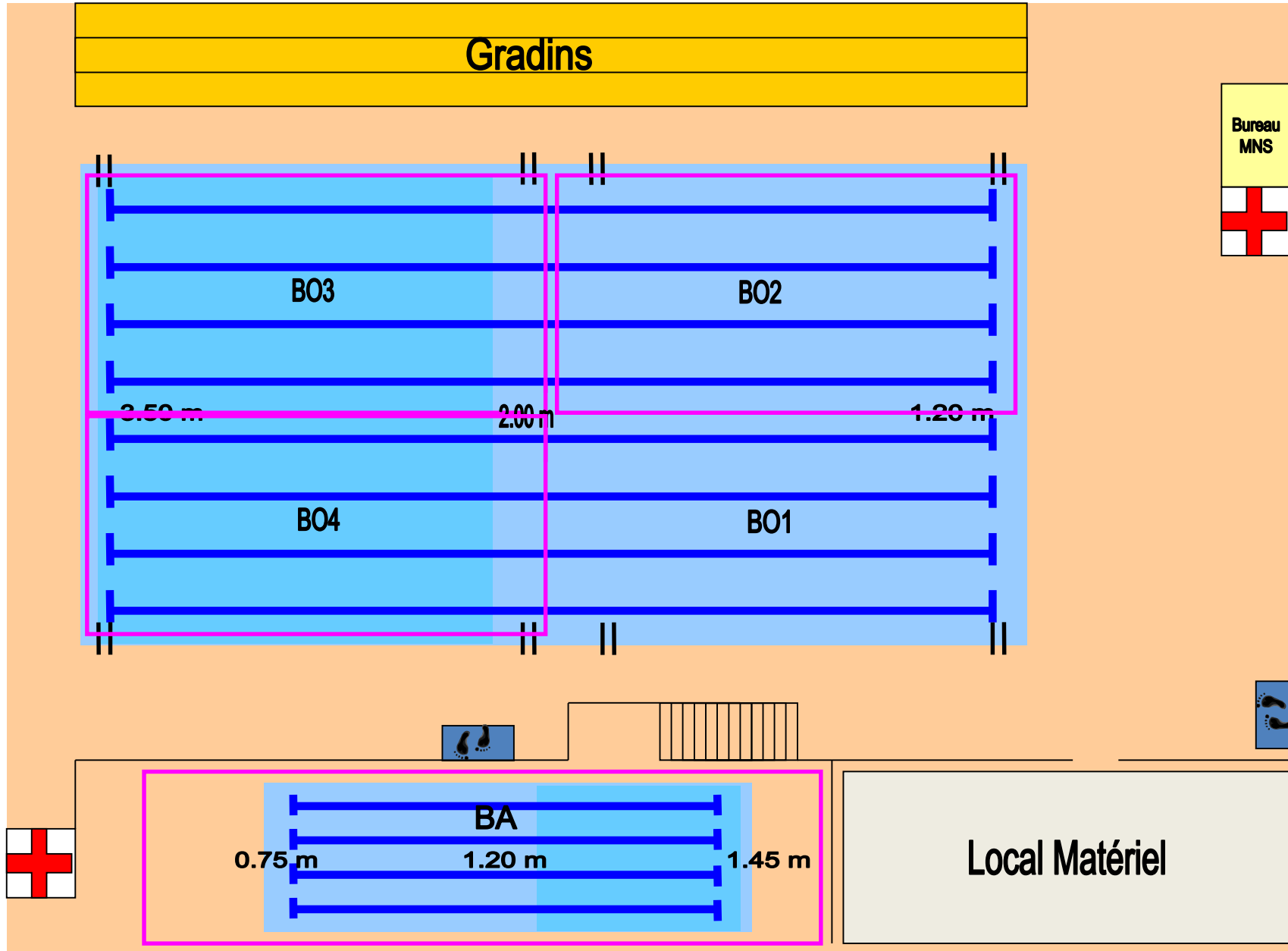


2016

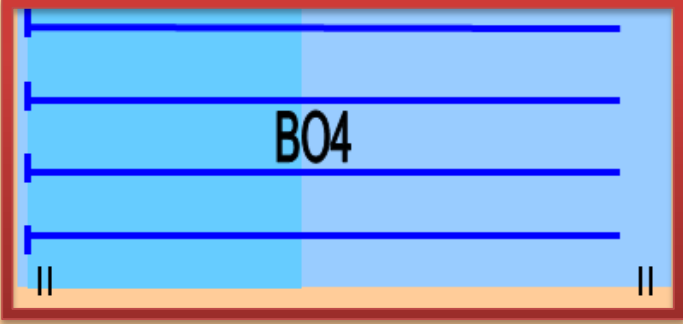
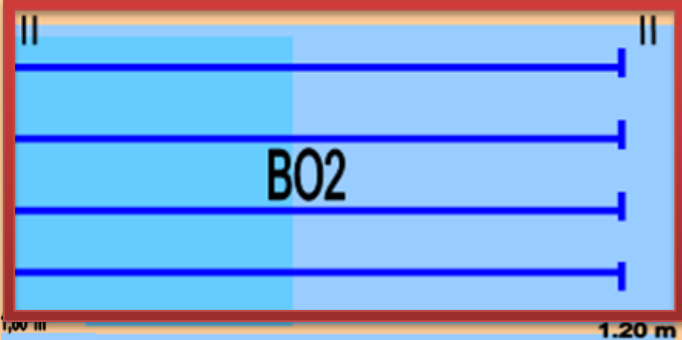
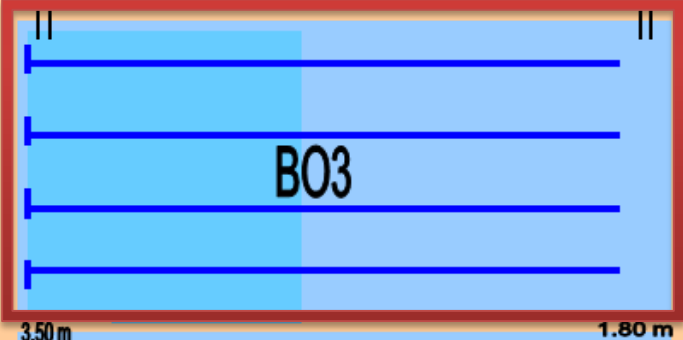
- **Fiche Plan des Bassins**
- **Fiche Plan des Zones BO2, BO3 et BO4**
- **Fiche Entrée au Grand Bassin**
- **Fiche Sortie au Grand Bassin**
- **Fiche Entrée au Bassin d'Apprentissage**
- **Fiche Sortie au Bassin d'Apprentissage**



Plan des Bassins



Gradins



Bureau
MNS

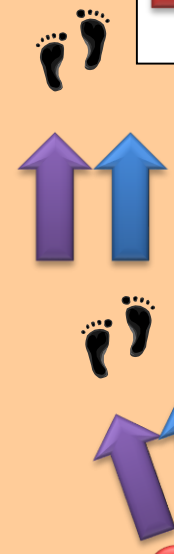
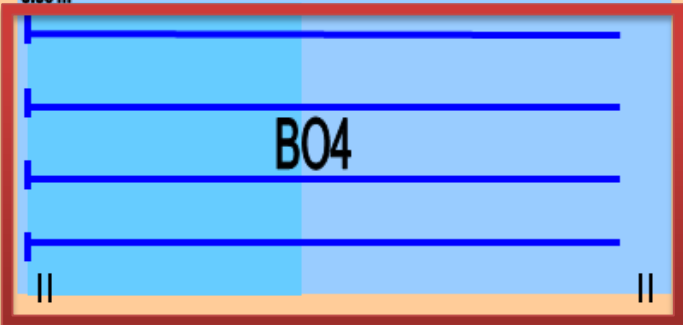
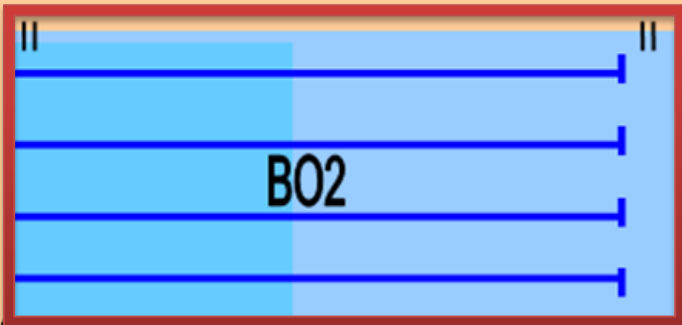
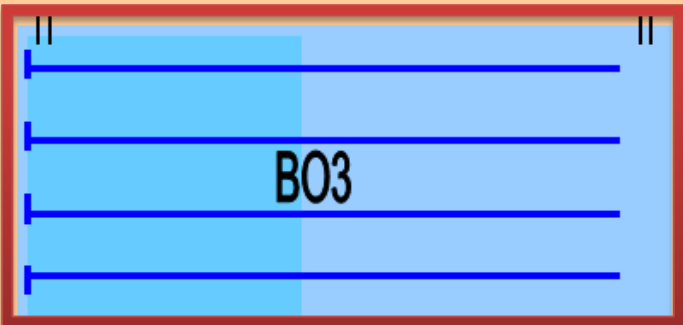
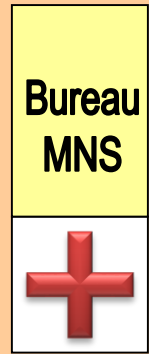
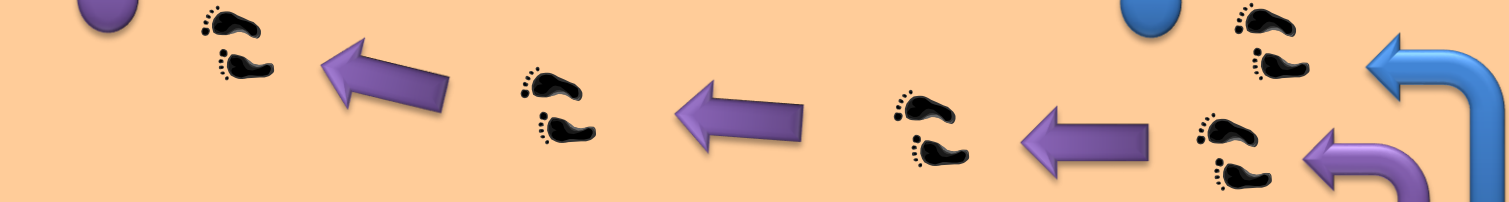


3 zones B02, B03 et B04 de 10x25 m



Plan du Grand Bassin
Zones B02, B03 et B04

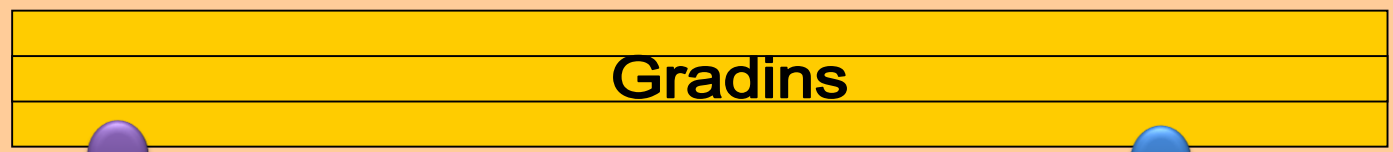
3 zones
de 10x25 m



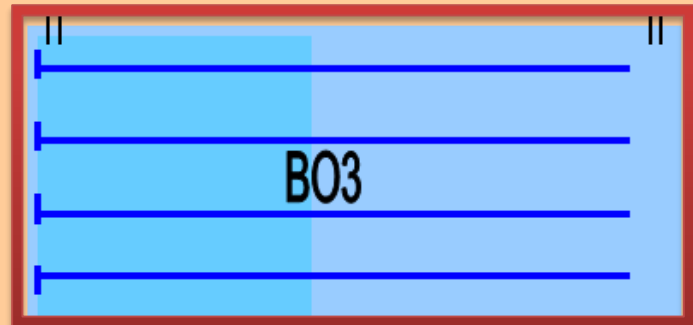
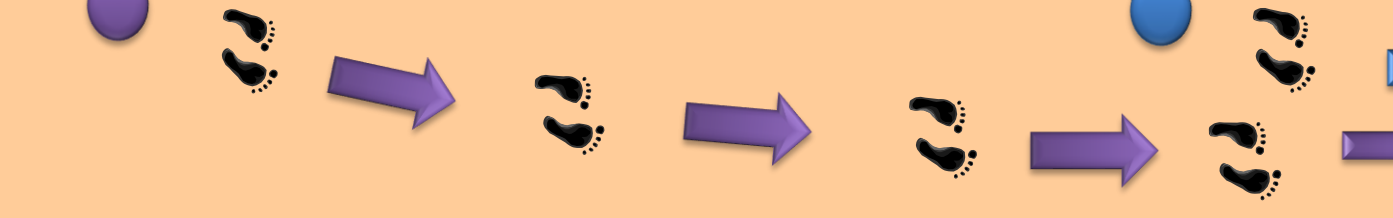
**Comptage
des
élèves**

Plan du Grand Bassin
Zones B02, B03 et B04

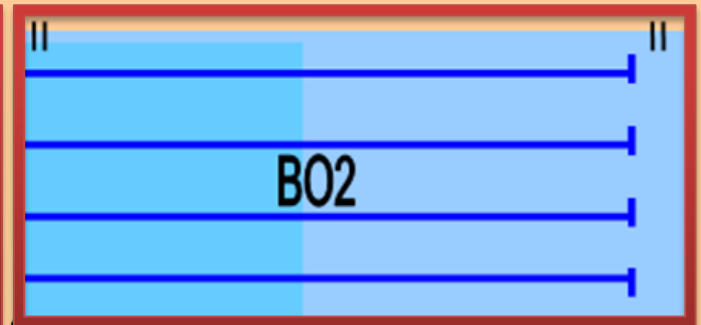
3 zones
de 10x25 m



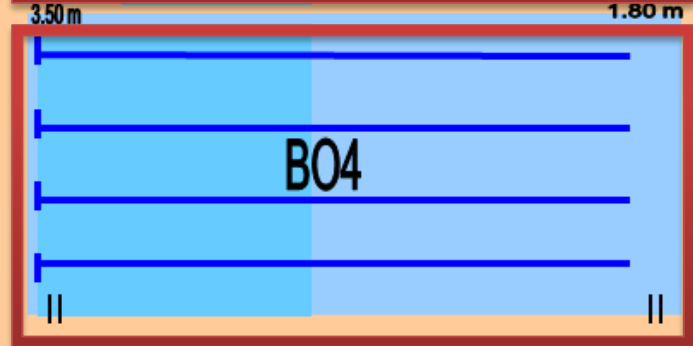
Gradins



B03



B02



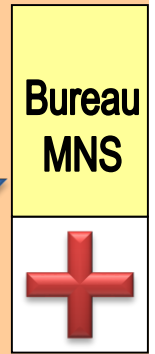
B04



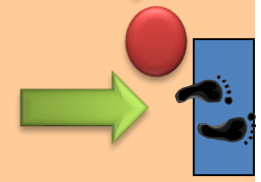
Zone Réservee

B01

Aux Primaires



**Bureau
MNS**



**comptage
des
élèves**

3.50 m 1.80 m 1.20 m

Entrée du Bassin BA

Sanitaires BA



Bancs

Bancs

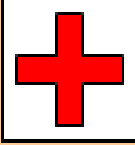
Bancs

BA

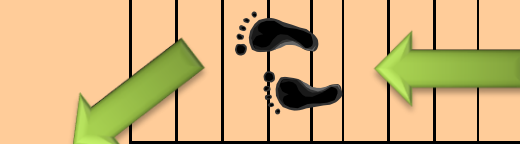
0.75 m

1.20 m

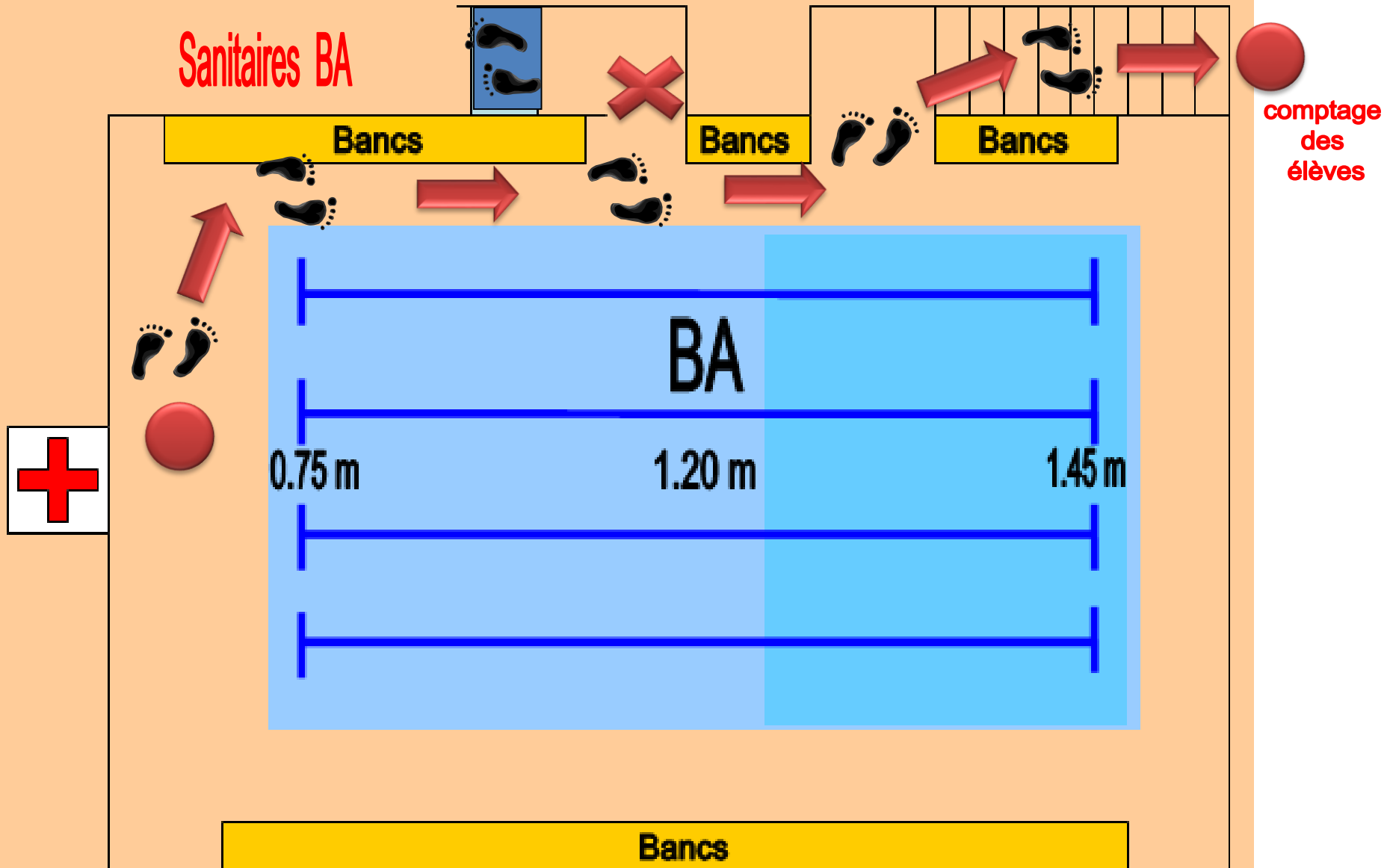
1.45 m



Bancs



Sortie du Bassin BA



VOLET PEDAGOGIQUE

FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT

L'apprentissage de la natation à l'école primaire se définit au regard du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015) et des programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège (BO spécial du 26 novembre 2015).

Conformément au projet pédagogique départemental de natation scolaire, la pratique de la natation s'articule en 35 séances qui donne lieu aux évaluations suivantes:

- Le PALIER 1 (connaissance et capacité à évaluer au cours du cycle 2)
Trois Modules de 10 séances (un en classe de CP et l'autre en classe de CE1 et en classe de CE2)
- Le PALIER 2 (connaissance et capacité à évaluer lors du cycle 3)
Un module de 10 séances (CM)
- Le SAVOIR NAGER (connaissance et capacité à évaluer au cours du cycle 3 (CM1, CM2, 6ème)

Dans la mesure du possible, un module d'apprentissage de 5 à 7 séances sera proposé aux élèves de maternelle en GS.

•Déroutement pédagogique

Les groupes d'élèves sont constitués à partir des compétences de chaque élève, évaluées pour chacune des 4 composantes de l'activité aquatique décrites dans les différents paliers : **Locomotion, Immersion, Ventilation, Equilibration.**

Il est proposé par la suite une Progressivité des apprentissages du cycle 2 (CP, CE1, CE2) au cycle 3 (CM) dans l'objectif d'une meilleure préparation des paliers.

L'objectif est à l'issue de son cycle primaire qu'un élève réussisse le SAVOIR NAGER.

RÉSULTATS DES TESTS DES PALIERS ANNÉE 2014/2015

2016

PISCINE	NBR CLASSES	EFFECTIF TOTAL	MOY/CL	Enfants ayant acquis								
				Aucun palier	Palier 1			Palier 2			Palier 3	
				Aucun palier	Palier 1	Compét. 1	Compét. 2	Palier 2	Compét. 1	Compét. 2		
P U B L I C	BOZON	60	1340	22	54%	43%	44%	56%	11%	13%	15%	4%
	MORTIER	23	580	25	56%	37%	37%	49%	15%	14%	19%	12%
	MORTIER T+	25	596	24	44%	50%	53%	69%	22%	24%	28%	8%
	TOURETTES	18	416	23	48%	49%	49%	66%	22%	25%	27%	20%
P R I V E	BOZON	40	940	24	31%	66%	67%	78%	37%	40%	43%	21%
	TOURETTES	11	268	24	51%	57%	53%	34%	38%	34%	20%	21%
TOTAL	177	3421	24	47%	50%	51%	59%	24%	25%	25%	14%	

Progressivité des apprentissages au cycle 2

Ce tableau donne **des repères** aux équipes pédagogiques pour organiser la **progressivité des apprentissages**.
Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à **consolider**.

		vers le PALIER 1	
Locomotion	<p>Se déplacer en surface :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se propulser à l'aide de supports fixes ou mobiles (cordages, barres, planches, frites...) grâce à l'action des mains (traction) et des jambes (battements naturels) <p>Se déplacer sur quelques mètres (de 3 à 5 m) sans matériel et sans appui.</p>	<p>Se déplacer en surface et en profondeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se propulser à l'aide des bras et des jambes, sans matériel: sur le ventre (en surface et en profondeur) sur le dos (en surface) <p>Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans matériel et sans appuis en grande profondeur.</p>	
	Immersion	<p>Entrer dans l'eau, avec ou sans aide, du bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Descendre, glisser, sauter, se laisser tomber... en prenant différentes positions avec son corps : boule, corps tendu, assis, à genoux... <p>pour aller récupérer un objet flottant (de plus en plus loin)</p>	<p>Entrer dans l'eau sans aide à partir d'un plot, d'un toboggan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En orientant le corps différemment (avant, arrière, latéralement.) - Par-dessus un obstacle éloigné ou élevé. <p>pour aller récupérer un objet immergé (de plus en plus profond)</p>
	<p>S'immerger avec des aides pour réaliser des actions simples :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, toucher le fond, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En touchant le fond avec différentes parties de son corps (pieds, genoux, fesses, mains) - En allant chercher un ou plusieurs objets lestés. - En remontant avec des mouvements 	<p>S'immerger avec des aides pour enchaîner des actions plus complexes :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, se déplacer, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En variant les modalités d'entrée : pieds ou tête en premier - En augmentant la durée de l'immersion : parcours plus longs, déplacements obliques et/ou horizontaux, plusieurs objets à remonter... - En remontant passivement 	

Progressivité des apprentissages au cycle 2

vers le PALIER 1		
Ventilation	<p>Immerger la tête pour vivre des apnées courtes Pour passer sous un obstacle flottant en surface (ligne d'eau, perche, cerceau, ...)</p> <p>S'immerger avec un travail de respiration (inspiration courte et expiration prolongée)</p>	<p>Maîtriser l'apnée et l'expiration courte en immersion</p> <ul style="list-style-type: none"> - en réalisant des actions variées au fond (s'asseoir, s'allonger, ...) - dans des situations qui proposent la prise de repères visuels et une augmentation de la durée d'immersion : ramasser des objets de couleur, passer dans un « tunnel » de cerceaux lestés...
Equilibration	<p>S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - En utilisant du matériel flottant - En trouvant des appuis variés avec les bras et les jambes, <p>pour tenir la position jusqu'à 5 secondes</p>	<p>S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale</p> <ul style="list-style-type: none"> - En position horizontale (étoile de mer, méduse...) - Sans aucun support <p>pour tenir la position au moins 5 secondes</p> <p>Réaliser une glissée ventrale :</p> <p>« Prendre place dos au mur, un pied au fond, l'autre sur la paroi verticale</p> <p>Casser le buste et immerger le visage, bras allongés devant, Pousser sur le mur : extension des jambes.</p> <p>Conserver l'équilibre pendant la glissée »</p>

Progressivité des apprentissages au cycle 3

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.

	Du PALIER 2	vers	le savoir nager
LOCOMOTION	<p>Se déplacer en surface sur le ventre et sur le dos en variant le sens et le rythme des poussées (avec aides à la flottaison) pour avancer, reculer, zigzaguer, glisser... .</p> <p>Se déplacer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'action alternative des bras - L'action simultanée des bras - Avec des battements de jambes - Avec des ciseaux de jambes 		<p>Se déplacer en nageant sans interrompre les actions des bras et des jambes, en plaçant la respiration. (inspiration sur temps fort des bras)</p> <p>Se déplacer selon plusieurs types de nage (en dos crawlé, en crawl, en brasse...)</p> <p>En coordonnant respiration et mouvements des bras et jambes sur une trentaine de mètres.</p> <p>Effectuer des déplacements en recherchant l'efficacité du mouvement</p>
IMMERSION	<p>Entrer dans l'eau sans aide à partir d'un plot, d'un tapis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour aller récupérer un objet immergé (de plus en plus loin et de plus en plus profond) - En ajoutant une action (attraper un ballon...) - En variant les positions du corps 		<p>Entrer dans l'eau par une chute arrière pour enchaîner:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un déplacement à la surface 3,5m(plongeon de départ) - un parcours sous marin sous un obstacle d'1,5m
	<p>S'immerger</p> <ul style="list-style-type: none"> -En augmentant la durée de l'immersion (parcours plus long, plusieurs objets à remonter) - En réalisant des parcours subaquatiques : entrer dans l'eau/ aller au fond/ s'orienter à travers des cerceaux immergés, ramasser des objets lestés et les remonter sur le bord ou sur un support flottant 		<p>S'immerger en réalisant un plongeon canard (à partir de la surface, entrer dans l'eau par bascule de la tête) et descendre au fond pour remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un, plusieurs objets - Un corps lourd (petit mannequin...) <p>S'immerger en réalisant des parcours avec des changements de direction, avec des changements de profondeur sous des obstacles(repères visuels)</p>

Progressivité des apprentissages au cycle 3

Les tableaux suivants donnent **des repères** aux équipes pédagogiques pour organiser la **progressivité des apprentissages**.. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à **consolider**.

	Du PALIER 2 vers le savoir nager	
VENTILATION	<p>S'immerger Dans des situations qui favorisent une succession d'immersion - en surface (inspiration courte et expiration prolongée) et l'horizontalité du corps. (Parcours composé de frites, d'échelles flottantes, de tapis évidés, de cerceaux flottants...)</p>	<p>Se déplacer en nageant Sur une longueur en nage dorsale et sur une longueur en nage ventrale en coordonnant respiration et propulsion.</p>
EQUILIBRATION	<p>S'équilibrer en position horizontale dans des positions variées (étoiles de mer, méduse...) et les tenir au moins 10 secondes.</p>	<p>S'équilibrer</p> <ul style="list-style-type: none"> - en maintenant une position verticale, tête hors de l'eau, pendant 15 secondes - en maintenant une position horizontale dorsale, pendant 15 secondes
	<p>Passer sur le dos puis sur le ventre en se retournant de différentes façons (roulade avant, arrière, demi- tour sur soi même ...)</p>	<p>Enchaîner plusieurs types d'équilibre (ventral, dorsal, roulade...pendant 15 secondes)</p>

Présentation du palier 1

BOEN n° 28 du 14 juillet 2011 (circulaire n°2011-090 du 7-7-2011)

Connaissances et capacités à évaluer au cours du cycle 2

Compétence 1 : Réaliser une performance que l'on peut mesurer

Se déplacer sur **une quinzaine de mètres** sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.

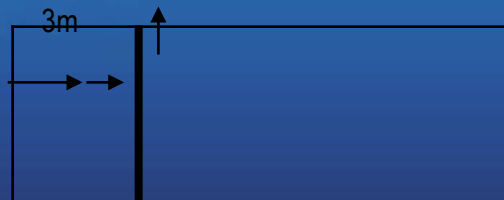
▲ 15m



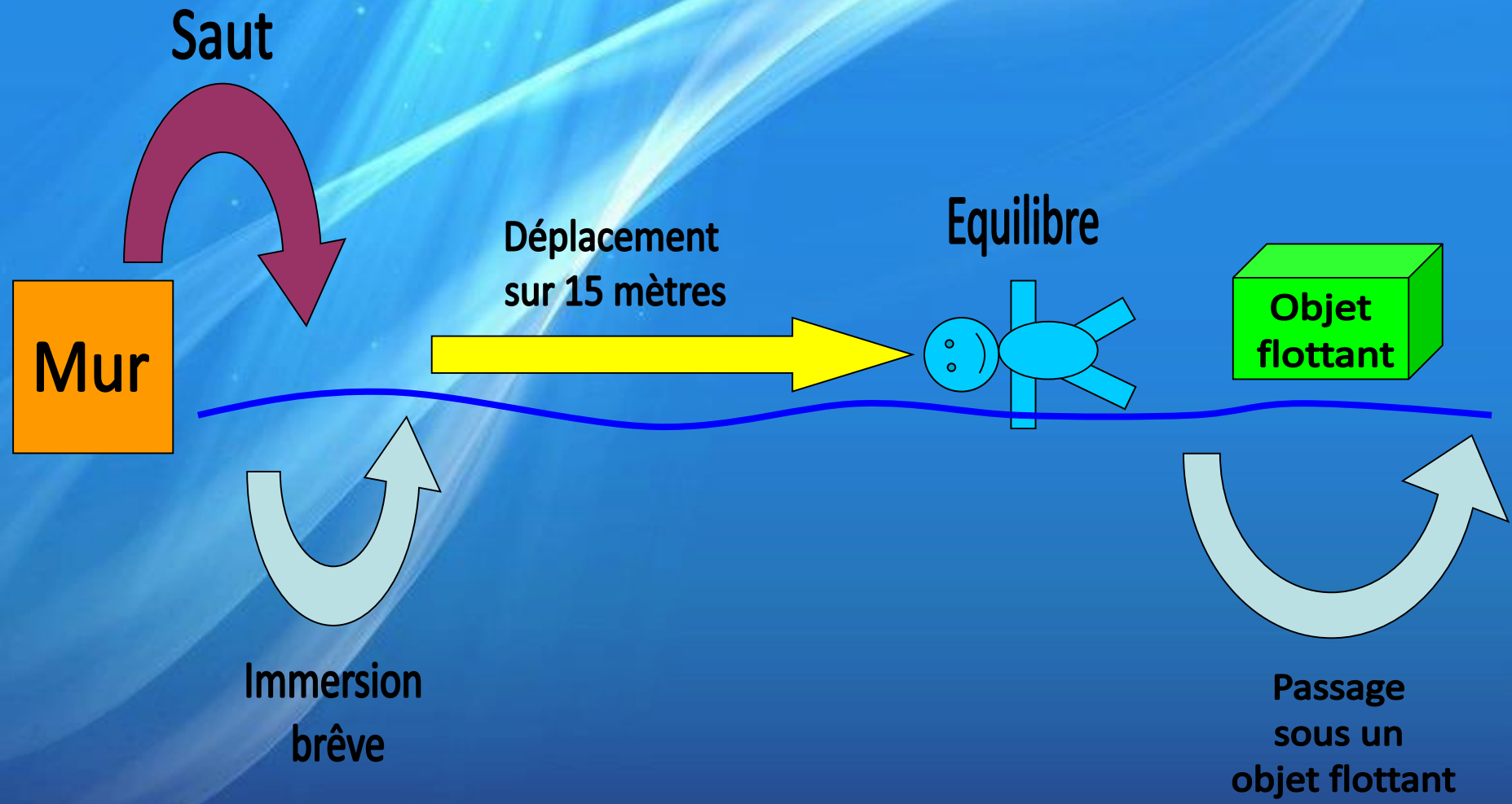
Compétence 2 : S'adapter à différents types d'environnements

Effectuer un **enchaînement d'actions sans reprise d'appuis**, en moyenne profondeur, amenant à :

- S'immerger **en sautant** dans l'eau
- Se déplacer **brièvement sous l'eau** (par exemple pour passer sous un obstacle flottant)
- Se laisser **flotter un instant** avant de regagner le bord.



Proposition de parcours du Palier 1



Présentation du palier 2

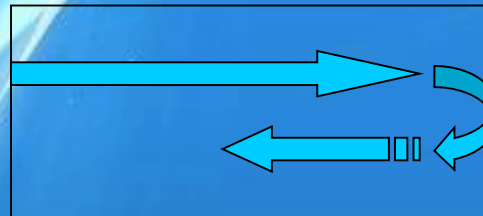
BOEN n° 28 du 14 juillet 2011 (circulaire n°2011-090 du 7-7-2011)

Connaissances et capacités à évaluer au cours du cycle 3

Compétence 1 : Réaliser une performance que l'on peut mesurer

Se déplacer sur **une trentaine de mètres** sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.

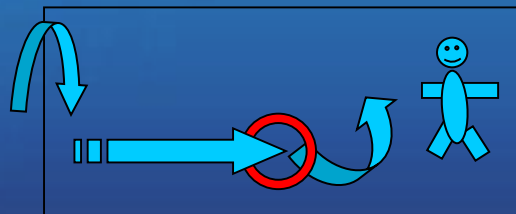
▲ 25m



Se déplacer sur **25 mètres** sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis, réaliser un virage puis une coulée.

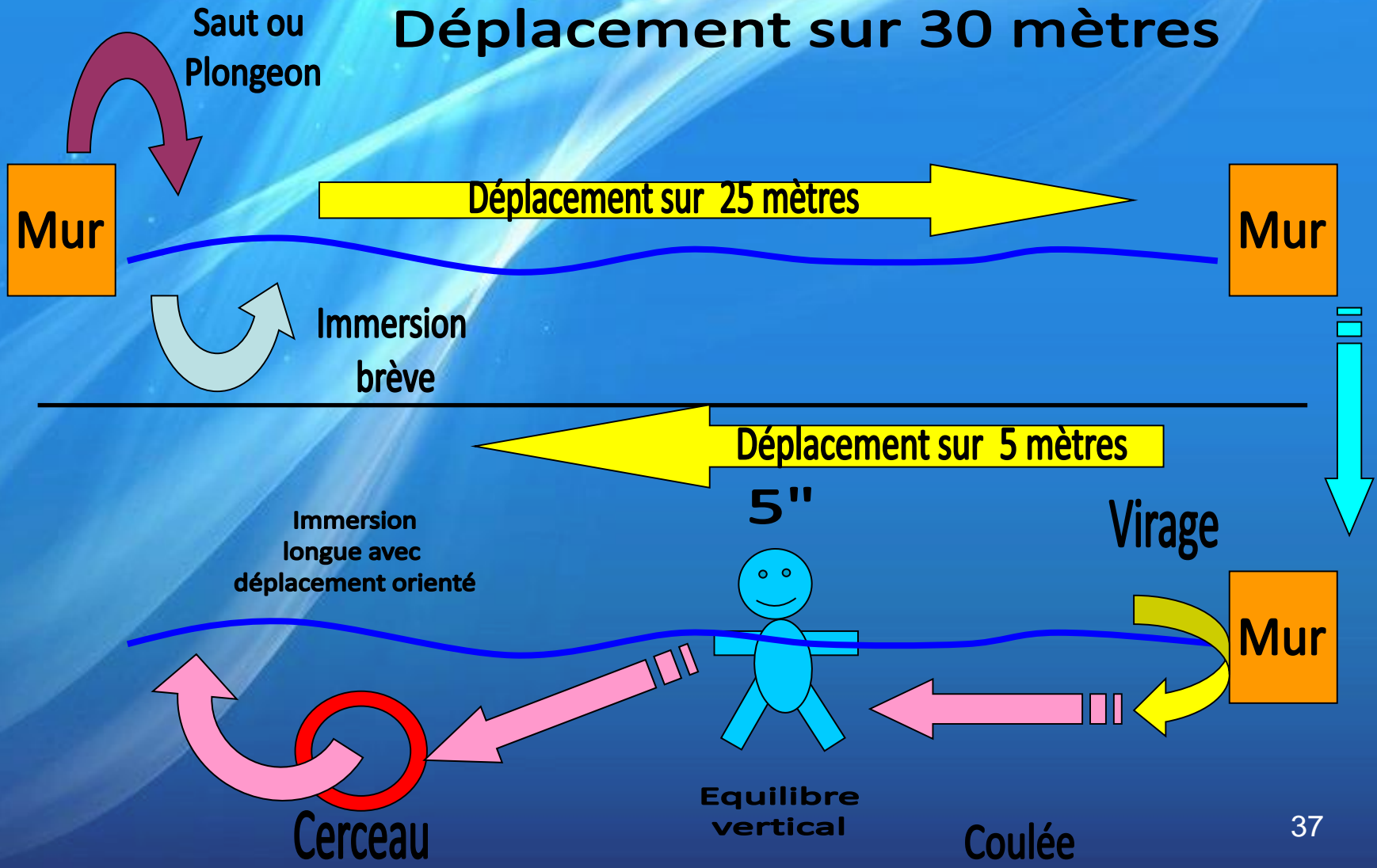
Compétence 2 : Enchaînement d'actions

Enchaîner un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplage avant de regagner le bord.



Proposition de parcours du Palier 2

Déplacement sur 30 mètres



Présentation du savoir nager

Connaissances et capacités à évaluer au cours du cycle 3

Parcours de capacités de 40 mètres, composé de 7 tâches à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunette:

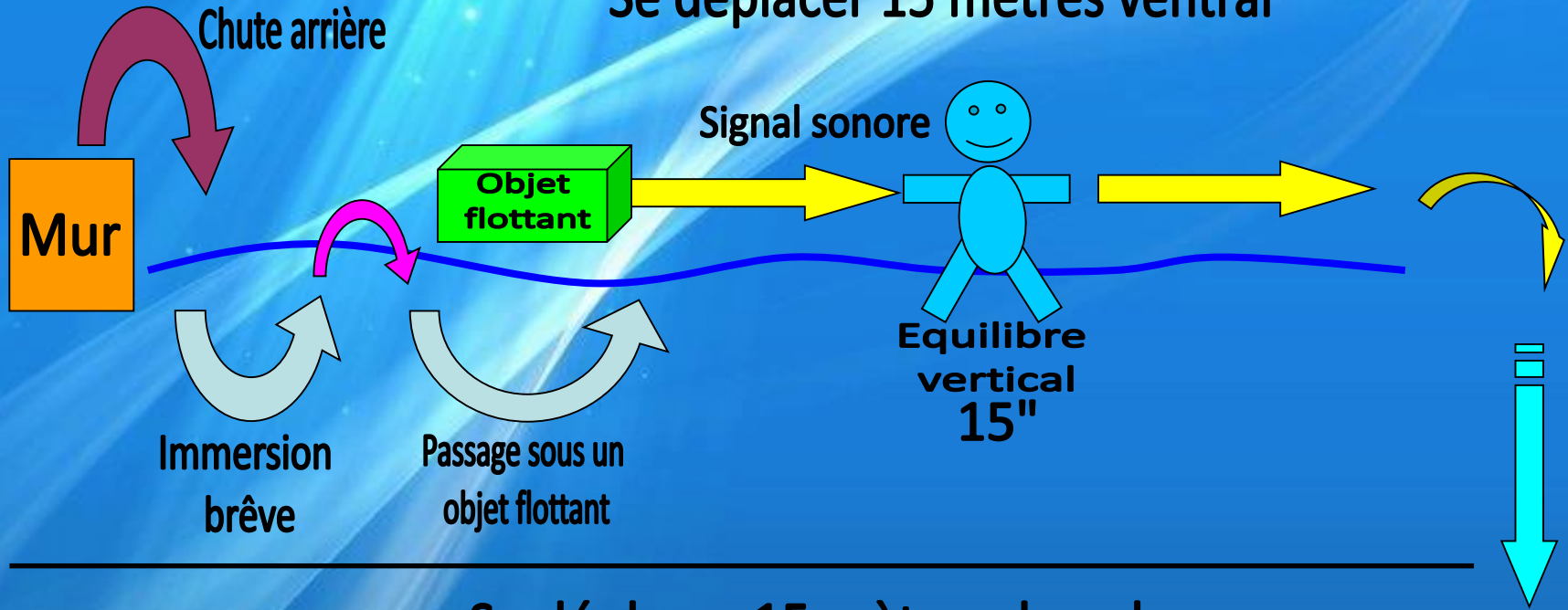
- Entrer dans l'eau en chute arrière en grande profondeur.
- Revenir à la surface et se déplacer sur une distance de 3,5 mètres pour franchir en immersion complète un obstacle flottant de 1,5 mètre.
- Se déplacer 15 mètres sur le ventre avec au signal sonore un surplace en position verticale de 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance.
- Se déplacer 15 mètres sur le dos avec au signal sonore un surplace en position horizontale dorsale de 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance.
- Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau en immersion l'obstacle flottant et terminer son parcours au point de départ

Connaissances et attitudes

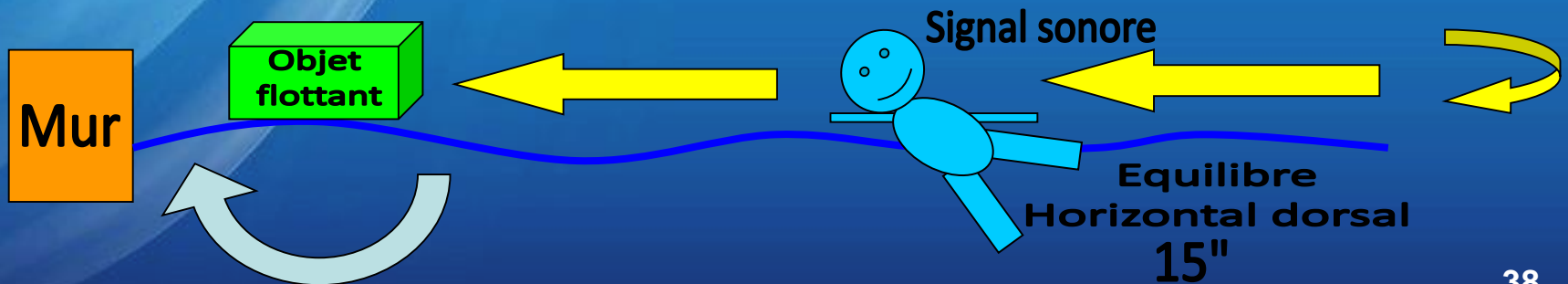
- Savoir identifié la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème.
- Connaitre les règles de bases liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bain.
- Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

Proposition de parcours du savoir nager

Se déplacer 15 mètres ventral





Se déplacer 15 mètres dorsal



Annexe 2
Modèle d'attestation scolaire du savoir-nager

Recto

Académie de _____	Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement	<i>Attestation scolaire « savoir-nager »</i>	PHOTO 
		NOM : _____	
		Prénom : _____	
		Date de naissance : __ / __ / _____	
		École / collège : _____	
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE			

Verso

<i>Attestation scolaire « savoir-nager »</i>	
Le professeur des écoles et le _____, ou le professeur d'éducation physique et sportive ⁽¹⁾ , certifient que l'élève _____ maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes). le __ / __ / _____	
Noms et signatures du	
Professionnel agréé (et titre)	Professeur
(1) compléter ou rayer la mention inutile	